



L'OBÉISSANCE

Qu'est-ce que l'obéissance?

Le mot "obéir" vient du latin *ob-audire* : écouter (*audire*) quelqu'un, en étant devant lui (ob-). L'obéissance est d'abord une écoute, puis la mise en œuvre de ce qui nous a été dit. Elle consiste à :

- ▶ exécuter ce que veut celui dont on dépend, qui nous donne un ordre,
- ▶ ne pas faire ce qu'il ne veut pas.
- ▶

L'obéissance, c'est se soumettre à la volonté d'un autre, en renonçant à sa volonté personnelle.

L'obéissance, dans notre vie

Parce que nous sommes créatures de Dieu (nous ne nous sommes pas faits tout seuls !), nous dépendons de Lui : il est donc normal de nous soumettre à sa volonté, de Lui obéir.

Mais comprenons bien pourquoi il est bon de faire la volonté de Dieu : loin d'être un maître tyrannique, Il est un Père infiniment bon, qui nous aime et veut toujours notre bien. Lui obéir, c'est Lui faire confiance, sûrs que tout ce qu'Il veut pour nous est pour notre bien.

Cette volonté s'exprime :

- ▶ d'abord par ses commandements,
- ▶ ensuite par les ordres légitimes que nous recevons de nos supérieurs légitimes : parents et maîtres pour les enfants ; patrons ou supérieurs pour les adultes ; et, pour tous, les règles de la vie en société ;
- ▶ ou encore, indirectement, par différentes circonstances de notre vie indépendantes de notre volonté (une maladie, la météo, un accident... tout ce qui contrarie nos projets, etc.)

Pour des enfants, l'obéissance est la soumission à la volonté de leurs parents, de ceux qui parfois les remplacent (tuteur, grands-parents), et de ceux à qui les parents les confient (maître d'école, auprès d'eux les représentants de Dieu : Il nous les a confiés pour que nous les élevions vers Lui.

Nous avons, notamment, la mission de leur transmettre cette loi morale, donnée à tous les hommes, qui est comme le "code de la route" de la vie humaine : il faut non seulement la connaître, mais surtout en vivre, *l'appliquer* dans notre vie, la mettre en pratique.

Et nous obtiendrons d'autant plus facilement l'obéissance de nos enfants que nous donnerons nous-mêmes *l'exemple* de la fidélité à nos devoirs d'état.

Tous, nous avons du mal à obéir

Renoncer à notre volonté propre va directement à l'encontre de nos mauvaises tendances, séquelles du péché originel : faute d'orgueil et de désobéissance. C'est ce qui explique la forte réticence que nous éprouvons toujours, malgré la purification du baptême, à nous soumettre à la volonté d'un autre.

Ainsi, l'obéissance est signe d'humilité, la désobéissance signe d'orgueil.

On ne répétera jamais assez l'importance qu'il y a, en éducation, à donner à un enfant, dès le plus jeune âge, de bonnes habitudes : prises très jeunes, elles resteront ancrées en lui pour toute sa vie. Ceci est particulièrement valable en ce qui concerne l'obéissance :

elle est le premier des renoncements, le sacrifice de notre volonté propre, autant pour les grands que pour les petits. Ne nous étonnons donc pas des oppositions rencontrées au fil des journées avec nos enfants, par exemple pour :

- » rester et s'appliquer à son travail, alors qu'on a si envie d'aller jouer dehors,
- » quitter son jeu ou sa lecture pour faire ce dont on n'a pas envie, ou pour rendre un service...
- » renoncer à ce qui nous faisait envie, parce que maman l'a défendu.

L'obéissance... chemin de liberté

Dans ses toutes premières années, le petit n'a pas le discernement nécessaire pour savoir ce qui, pour lui, est bon ou mauvais : ses parents sont là, veillent sur lui, vont le guider, le conduire. L'obéissance, alors, est indispensable : et si on ne sait pas se faire obéir d'un tout-petit, soyons sûrs qu'il n'obéira jamais.

C'est en apprenant à obéir que l'enfant, devenu plus grand, saura ensuite bien user de sa liberté.

L'obéissance, en effet, n'est pas contraire à la liberté, bien au contraire : elle a pour but le véritable bien de l'enfant. Elle est pour lui l'occasion d'exercer sa volonté : c'est ce qui, peu à peu le rendra libre Et si l'Écriture nous dit *Dès l'enfance plie tes fils à la soumission (Si 7,23)* ce n'est

pas pour faire de nous des robots ou des esclaves, mais des personnes libres, agissant dans la confiance.

Évolution de l'obéissance en fonction de l'âge de l'enfant

C'est à nous de définir pour les enfants, en fonction de leur âge, d'abord ce qui est "permis" et ce qui est "défendu" ; ensuite, ce qui est "bien" ou "mal" :

On peut, schématiquement, considérer six étapes (détaillées ci-après) :

- 1 - Les premiers mois : ne pas céder aux caprices.
- 2 - De 6 mois à 2 ans 1/2 : des limites et des contraintes à respecter.
- 3 - À partir de 3 ans, le "non" sera remplacé par la notion du "permis" et du "défendu".
- 4 - Jusqu'à 6/7 ans, un "pli à prendre" : l'habitude d'obéir.
- 5 - L'obéissance dans la confiance : à partir de 7/8 ans.
- 6 - L'obéissance librement consentie : à partir de 15 ans.

Évidemment, ces indications d'âge restent approximatives et variables, les étapes elles-mêmes ne sont pas toujours aussi caractérisées. Mais, surtout, il faut compter avec la variété des caractères ou des tempéraments, certains plus dociles, d'autres plus rebelles. Il y a aussi les remous de l'adolescence...

On ne saurait trop insister sur l'importance fondamentale des trois premières années en ce domaine : ne pas se faire obéir d'un petit, c'est se préparer, pour plus tard, des années de réactions de révolte, d'hostilité, de revendications en tous genres.

Mieux vaut donc travailler, dès la première année, à faire prendre au tout-petit de bonnes habitudes en ce domaine, même au prix de quelques contraintes inévitables.

1 - Les premiers mois : ne pas céder aux caprices...

Étape capitale à ne pas manquer ! Et qui commence dès les premiers jours :

Le nouveau-né va très vite intégrer qu'il a un "pouvoir", celui de mobiliser sa mère en hurlant. Celle-ci va donc devoir elle-même s'éduquer à maîtriser ses émotions et apprendre à reconnaître si le nouveau-né souffre vraiment, fesses entamées ou maladie commençante, s'il a réellement besoin de se nourrir, s'il a une peur ou une angoisse, ou s'il fait du cinéma pour être pris dans les bras.

Il y a... un discernement à acquérir, un instinct naturel à apprivoiser, mais aussi une obligation à "faire le bien de l'enfant" sans se laisser "manipuler" par lui, ce qui exige une maîtrise de l'affectif et une lutte contre une certaine forme d'égoïsme (cédons pour avoir la paix !). (...) C'est inouï ce qu'un nouveau-né est intelligent ! (...) Et c'est extraordinaire de voir à quel point il peut être "manipulateur", notamment vis-à-vis de sa maman, tant qu'on ne lui a pas fait comprendre que, à ce petit jeu, il ne gagnera pas !

Il y a une manière de lui parler, une manière de le prendre dans ses bras (plus de douceur... ou plus de fermeté), une manière de le regarder, de lui sourire... ou de lui faire les gros yeux, qu'il va très vite savoir interpréter. (...) Il y aura, de la part des parents, un discernement à acquérir pour ce qu'on appelle des caprices.

(Yannick Bonnet - Les neuf fondamentaux de l'éducation)

Si, par ignorance, par négligence ou par faiblesse, nous n'avons pas su, ou pas pu, imposer notre volonté à nos tout-petits, comment nous en ferons-nous obéir, plus tard, lorsqu'ils auront pris goût à l'indépendance ?

2 – De 6 mois à 2 ans 1/2 : des limites, des contraintes à respecter...

L'enfant doit apprendre de ses parents l'existence de ses limites. Et cela commence très tôt. Dès qu'il peut se déplacer, même à quatre pattes, l'enfant explore son environnement, et il va toucher à tout. C'est normal et c'est très bon : tant qu'il n'y a pas de mal et pas de danger, laissez-le faire.

Mais il va devoir aussi apprendre les limites de sa possibilité d'investigation. Les expériences vont aller bon train : il vous faudra une vigilance continue. Là, nécessairement, il faudra certaines interdictions. Et d'abord les interdictions de sécurité : le feu, l'eau, le couteau, la barrière qui donne sur la route...

Mais il y en aura bien d'autres, suivant l'imagination fertile de notre petit trésor. En voici un, à 16 mois, que sa maman retrouve au fond de la cheminée, au milieu des cendres, en train de sucer un vieux citron... Heureusement, le feu était bien éteint ! Tel autre, 2 ans, qu'on retrouve dans la chambre du grand frère, assis devant la boîte de peinture ouverte, au milieu des tubes de peinture écrasés par terre...

Même si nous avons mis à l'abri les objets fragiles, on ne peut pas toujours penser à tout !

Comment réagir ?

Bébé à quatre pattes (8-10 mois) découvre le buffet de la salle à manger, la clé l'intéresse beaucoup : il la touche, la tourne... Maman suit le petit manège discrètement, amusée mais vigilante. Jusque là, tout va bien. Mais bientôt bébé va vouloir ouvrir la porte... il faut bien aller explorer l'intérieur du buffet.

Alors maman intervient : "NON" ; un "non" très calme, mais très ferme. Tout surpris, il s'arrête, regarde maman, et tend la main à nouveau. Un deuxième "non", plus catégorique, devra l'arrêter dans son élan.

A la troisième tentative, la maman va se lever pour déplacer son petit bonhomme loin du lieu de la tentation, avec quelques jouets pour faire diversion.

Mais l'attrait du *fruit défendu* est déjà fort ! Bébé ne va pas tarder à revenir ...

Même scénario. Sachez résister sans relâche, très sérieusement, même si au fond de vous-même vous avez bien envie de rire : c'est si mignon.

Surtout ne lâchez pas ! Il ne mettra pas longtemps à comprendre qu'il faut obéir quand maman dit "non". Et il saura qu'il faut renoncer à l'exploration du buffet.

Ou alors il saura qu'il peut "vous avoir" : un abandon à ce moment compromettrait gravement votre autorité pour longtemps : *ne vous laissez pas avoir à l'usure* !

A cet âge, pour habituer l'enfant à obéir, il faudra quelquefois un regard sévère, une tape légère, ou une petite fessée, suivant les cas et la gravité de l'infraction... mais toujours adouci aussitôt après, quand les choses sont rentrées dans l'ordre, par un geste d'affection.

Pour finir sur une note positive : à côté des choses "interdites" comme l'intérieur du buffet à vaisselle, prévoyons des zones autorisées comme, dans la cuisine, l'espace des boîtes en plastique : laissons au petit toute liberté de les étaler par terre à son gré (aux heures, bien sûr, où cela ne vous dérange pas pour travailler !). Ainsi, il saura vite que si certaines choses sont permises, d'autres ne le sont pas. Et cela facilitera ses débuts d'obéissance.

Ces trois premières années sont l'âge où les enfants dépendent entièrement de nous et où ils sont encore très malléables : c'est le bon moment pour établir solidement les bases de cette éducation de l'obéissance. Et à cet âge, cela ne peut se faire que par l'acquisition de bonnes habitudes.

3 - À partir de 3 ans, le "non" sera remplacé par la notion du "permis" et du "défendu".

Le schéma sera le même, les occasions plus nombreuses. Mais en même temps, si les bonnes habitudes ont déjà été prises, l'obéissance devient plus facile.

Si ces mots "permis" et "défendu" ont un sens pour l'enfant, s'il les respecte et les met en pratique, le reste de l'éducation en sera grandement facilité les années suivantes. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura jamais de problème sur ce point, mais les "plis" étant pris, il sera beaucoup plus facile de remettre les choses en ordre. Notons aussi que cela peut beaucoup varier d'un enfant à l'autre.

A noter, aussi, que si les bons "plis" ont été pris avec l'aîné, son exemple facilitera la formation des plus jeunes.

4 – Jusqu'à 6/7 ans, un "pli" à prendre : l'habitude d'obéir

L'obéissance est une habitude à prendre, tout comme celle de se laver et s'habiller, l'heure du lever et du coucher, de bien se tenir à table, la prière du soir, de rendre service...

L'habitude d'obéir est particulièrement importante : elle prépare l'enfant à devenir plus tard un homme vraiment libre et responsable.

5 - L'obéissance dans la confiance : à partir de 7/8 ans.

L'âge de raison est l'âge de l'éveil du sens moral, avec la découverte d'une loi objective. On peut alors expliquer pourquoi telle chose est *mal*, telle autre *bien*.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il devient capable de comprendre, peu à peu, le pourquoi de la loi morale et, si on le lui explique, pour quelles raisons on exige telle ou telle chose.

Le côté "contrainte" laisse alors progressivement la place à une éducation toujours plus positive et constructive, dans l'amour et la confiance. L'enfant de 8-11 ans fait confiance à ceux qu'il aime et surtout dont il se sait aimé : "J'obéis parce que Papa et Maman savent ce qui est bien pour moi".

6 - L'obéissance librement consentie : à partir de 15 ans.

L'adolescent, une fois passée sa période d'opposition systématique, comprend peu à peu que ce qui lui est demandé – ou refusé – l'est pour son bien. Alors il peut prendre à son compte la loi morale.

Son obéissance devient alors intérieure, librement consentie, adhésion de sa volonté à la Volonté divine : il devient responsable de ses actes, vraiment libre.

Dans le même temps, le rôle des parents s'apparente davantage à celui de conseiller, tout en conservant le devoir de mise en garde dans des circonstances où le jeune peut ne pas percevoir les risques ou dangers d'une situation donnée.

Il y a différentes manières d'obéir

On peut exécuter un ordre en traînant les pieds... on peut aussi le faire de bon gré, de bonne humeur, en y apportant son consentement intérieur. De même pour une interdiction qui a été faite : l'accepter est une marque d'humilité.

Mais obéir en traînant les pieds, en grognant, en contestant, est-ce vraiment obéir ? L'enfant doit donc apprendre que la bonne obéissance doit être "prompte, joyeuse, entière".

Il y a aussi plusieurs manières de désobéir : ne pas faire ce qui nous ennuie - refuser ce qui nous est demandé - enfreindre une interdiction donnée - faire le contraire de ce que nous avons à faire - ou encore... faire semblant de "ne pas avoir entendu".

Et si l'enfant n'obéit pas ?

Lorsque le cas se présente, il faut avoir prévu comment réagir face à certaines résistances, certaines oppositions, et comment y remédier ? Ce qui amène à étudier la possibilité d'une sanction, qui sera selon les cas, punition ou récompense (*question qui sera abordée plus loin*).

Ce moyen reste d'un maniement délicat, il ne faut pas en abuser. Il doit surtout être adapté à chaque enfant, à son tempérament.

Néanmoins, cela reste, en certains cas, un moyen nécessaire dans une éducation bien conduite. Disons seulement ici que toute sanction doit être juste, effective, calme et, surtout pour les plus petits, immédiate.

Se faire obéir, oui, mais dans la confiance

Obéir, c'est renoncer à sa volonté pour se soumettre à celle d'un autre, ou respecter ses interdictions, s'abstenir de ce qu'il défend. Et, en plus, il faut le faire de bonne humeur !

Cela suppose une attitude de confiance : elle seule peut faire admettre à l'enfant que cette interdiction est faite pour son bien, au lieu de la considérer comme une brimade, une contrainte arbitraire.

Ce n'est que par cette confiance que nous pourrions obtenir de nos enfants l'obéissance sereine que nous leur demandons, ce qui suppose qu'ils se sentent aimés.

Pour faciliter l'obéissance

Un enfant obéira d'autant plus facilement qu'on lui aura donné des ordres précis, adaptés à son âge et à ses capacités, d'un ton ferme mais calme.

L'obéissance sera plus facile aux enfants si les parents exercent sans faiblesse leur autorité comme un véritable "ministère", ou plutôt comme un service ordonné au bien humain et chrétien des enfants, et plus particulièrement destiné à leur faire acquérir une liberté vraiment responsable.

(saint Jean-Paul II)

C'est aussi dans la prière et les sacrements (communion, confession) que l'enfant pourra puiser la force d'obéir, en prenant Jésus pour modèle. Et pour l'encourager, nous pouvons le faire réfléchir sur ces paroles de Notre-Seigneur à sa confidente sainte Marguerite-Marie :

J'aime l'obéissance, et sans elle on ne peut Me plaire. Ne fais rien sans l'approbation de ceux qui te conduisent, afin que Satan ne puisse te tromper, car il n'a pas de pouvoir sur les obéissants."